

# NICOLAS DE BONNEVILLE APRÈS L'ÉCHEC DU MESSIANISME RÉVOLUTIONNAIRE

Marcel Dorigny  
(Paris)

Nicolas de Bonneville<sup>1</sup> a été, de 1789 à 1793, l'un des acteurs de la Révolution les plus représentatifs de ce que l'on peut appeler le "messianisme révolutionnaire". Sa foi en une régénération de l'individu au sein d'une société radicalement nouvelle s'est exprimée à travers ses journaux, ses nombreux pamphlets et brochures et surtout par les activités du Cercle Social et de la Confédération Universelle des Amis de la Vérité, dont il fut le point central et le prophète. Bonneville a ainsi été le porteur d'une vision maximaliste des transformations espérées de la Révolution commencée en 1789 en France.

Selon ce schéma, inlassablement proposé à ses contemporains, Bonneville annonçait La Parole: 1789 doit être l'aube des temps nouveaux, non seulement dans le système politique, mais dans les rapports sociaux, la répartition de la propriété, la religion et plus généralement les relations entre les citoyens et le corps social dans son ensemble. Chez Bonneville, plus peut-être que chez la plupart des "hommes de 1789", la volonté de transformer l'individu s'affirmait comme la clé de voute de la réussite de la Révolution: le prosélytisme des Lumières et de la pédagogie du jacobinisme, à travers les réseaux des clubs et une presse active et engagée, devenaient les piliers du nouveau régime, beaucoup plus sûrement que les Assemblées représentatives, toujours suspectées de trahir la cause de leurs mandants.

Lié à la Gironde, dont le Cercle Social fut l'un des lieux majeurs d'expression, Bonneville fut frappé de plein fouet par l'échec de ses amis politiques. Les Massacres de Septembre furent une première cassure dans son optimisme militant, que son long poème, "Sur les Nuits de Septembre", laissait amèrement paraître; les violences populaires des journées de février et de mars 1793, suivies de l'acquiescement de Marat et surtout de l'insurrection anti-girondine des 31 mai et 2 juin; enfin les proscriptions, les arrestations et finalement les condamnations à mort des principaux chefs girondins: tous ces événements furent pour Bonneville un effroyable drame et l'effondrement d'une partie des convictions qui avaient motivé son engagement politique depuis 1789, même s'il ne fut jamais personnellement menacé dans sa liberté et dans sa vie.

1. Sur Nicolas de Bonneville et plus généralement le Cercle Social, on pourra se reporter aux travaux suivants: V. Alexeev Popov, "Le Cercle Social", dans *Recherches soviétiques*, Paris, 1956, p. 89 - 150 (en français); V. Daline, "Babeuf et le Cercle Social", dans *Recherches internationales*, 1970 p. 62 - 73. Plus récemment, et d'une orientation différente, voir l'ouvrage de Gary Kates, *The Cercle Social, the Girondins and the French Revolution*, Princeton University Press, 1985. Voir également nos propres travaux sur ce sujet: les notices du *Dictionnaire Historique de la Révolution Française* consacrées à Bonneville et au Cercle Social (Paris P.U.F., 1989) et les articles suivants: "Le Cercle Social: libéralisme et égalitarisme aux débuts de la Révolution ou l'impossible compromis" dans *Colloque I.R.M.*, Paris, 1987; ainsi que: "Le Cercle Social ou les écrivains au cirque" dans *La carmagnole des muses, l'homme de lettres et l'artiste dans la Révolution*, sous la direction de J.C. Bonnet, éditions A. Colin, Paris, 1988.

Dès lors une question mérite examen: après l'échec du système politique de l'An II et la réhabilitation progressive des vaincus du 31 mai, qu'est il advenu de la pensée messianique et résolument optimiste de Bonneville? Le fil rompu au printemps de 1793 a-t-il été renoué comme si rien ne s'était passé, comme si les Girondins n'avaient pas échoué dans leur projet politique et comme si les plus notables de leurs dirigeants n'étaient pas morts. C'est ce point que je propose d'examiner sommairement ici, en prenant pour sources principales les deux derniers périodiques quasi entièrement rédigés par Bonneville: *Le Vieux Tribun du peuple et sa Bouche de Fer* et *Le Bien Informé*, publiées de l'An V à l'An VIII.<sup>2</sup>

## L'APPEL À LA MÉMOIRE: LA SOLIDARITÉ GIRONDINE

Bonneville, n'étant pas, en 1793, un chef politique de premier plan, ne fut pas directement inquiet pendant la période montagnarde; il eut une attitude de prudence expectative et reprit lentement ses activités de journaliste et d'éditeur quelques mois après la chute de Robespierre. D'emblée sa démarche s'inscrivit dans une stratégie d'appel à la mémoire des "vrais républicains", immolés en octobre 1793; ce thème est resté constant au fil de ses publications, jusqu'aux derniers textes du début du Consulat, avant le silence définitif qu'il s'imposa quand la dictature personnelle de Bonaparte mit un terme dans les faits à la République. Les exemples de fidélité à la mémoire de la Gironde sont nombreux et éloquents, il suffira ici d'en donner quelques uns. L'une des formes prises par l'activité du Cercle Social après l'An II a été la diffusion de deux catalogues de ses publications antérieures au 31 mai 1793; ces catalogues permirent de manifester publiquement la continuité politique entre la période girondine et celle ouverte après Thermidor par un appel politiques aux manes des Girondins victimes de la Terreur: "République des Lettres, nous sortons des tombeaux! (...) Condorcet, Clavière, Brissot, Guadet, Vergniaud, Roland, Gensonné, Kersaint ne sont plus; Athanase Auger a succombé, victime de ses nombreux travaux; Oswald a péri dans la Vendée, les armes à la main pour servir la patrie des hommes libres; Mercier, Dussaulx, Biderman, Thomas Payne sortent des tombeaux ..... ils reprendront la plume avec de nouveaux amis: Daunou, le sage Daunou ...".<sup>3</sup>

Cet éloge funèbre collectif n'était pas un simple effet de réthorique chez Bonneville: toutes ses publications ultérieures visaient à enraciner dans l'esprit des lecteurs l'idée que le fil rompu le 31 mai 1793 devait être renoué et que seul le Cercle Social et son fondateur survivant pouvait en assurer la plénitude; dès lors Bonneville élaborait une image de la Gironde au fil des références directes et des simples allusions, comme cette proposition du *Bien Informé* en porte témoignage: il suggérait d'édifier des statues "aux véritables fondateurs de la République" et deux exemples étaient donnés: Condorcet et Vergniaud (le *Bien Informé* n° XXII, 3 vendémiaire An VI, 13 septembre 1797, p. 3). De cette proposition, non retenue, ressortait cette équivalence simple: les

2. *Le Vieux Tribun du Peuple et sa Bouche de Fer*, Paris. An V, huit fascicules de 50 pages. Imprimerie du Cercle Social, rédacteur N. de Bonneville (B.N. 8° Lc 2/111). *Le Bien Informé*, 529 numéros en quatre volumes, du 17 fructidor an V au 1er vendémiaire an VIII. Pour éviter de nombreux renvois de notes, les références à ces deux sources ont été précisées dans le texte lui-même.

3. Ces deux catalogues sont conservés à la Bibliothèque nationale sous les cotes 8°Q 10 A - P / 87 - 953 et P / 87 - 954.

chefs girondins morts sont les vrais fondateurs de la République et entretenir le culte civique autour de leurs noms est faire acte de républicanisme actif. Le *Vieux Tribun du Peuple* avait bien aussi été l'inlassable zéléteur des chefs girondins emportés dans la tourmente révolutionnaire: la *Chronique du Mois*, éditée par Bonneville de novembre 1791 à juillet 1793, étant alors citée comme l'exemple parfait d'un organe de presse destiné à éclairer le peuple et à former une classe de citoyens capables de gouverner un pays libre; les articles financiers et fiscaux de Clavière sont repris par Bonneville en plusieurs occasions, pour dénoncer les errances de la fiscalité mise en place par le Directoire (le *Vieux Tribun du Peuple*, n° XLII et XCII); de même les éloges de la politique offensive de Brissot en 1792 et 1793 restèrent une constante de la démarche journalistique de Bonneville.

Ainsi, sans multiplier à l'excès les exemples, pouvons - nous retenir cette première idée: Bonneville, girondin en demi-teinte avant 1793, s'est transformé à partir de l'an III en un ardent apologiste de ses amis disparus; il a hautement affirmé sa solidarité avec leurs destinées tragiques et a revendiqué tout aussi fièrement leur héritage politique, y compris leur politique guerrière de 1792.

### MÉMOIRE DE LA TERREUR: LE REJET DE LA VIOLENCE COMME INSTRUMENT POLITIQUE

S'il n'est pas possible de voir dans les écrits et l'action de Bonneville de 1789 à 1792 un adversaire résolu et déterminé de l'usage de la violence et de la force armée comme instruments légitimes de la transformation de la société et du système politique, il est en revanche évident que 1793 fut une rupture radicale pour lui en ce domaine. Déjà les Massacres de Septembre avaient provoqué un choc émotionnel considérable: s'il n'a pas cru opportun de dénoncer cette forme de violence dès les faits eux-mêmes, il n'en publia pas moins, dans la *Chronique du Mois* de décembre, un vigoureux poème où son désarroi et son découragement égalaient son indignation et son dégoût devant le sang versé dans les premiers jours de septembre:

*O justice, ô justice, on l'appelle, on lui crie!*

*Pleurez c'est un grand deuil pour l'univers.*

*Le seul espoir qui reste à mon ame flétrie*

*J'éveille la justice en secouant mes fers.*

(...)

*De civiques lauriers leurs poignards sont couverts.*

*Voilà ceux dont la rage, en ce siècle exercée,*

*ne peut, à qui l'a vue, entrer dans la pensée,*

*De tant de crimes les auteurs*

*et voilà vos législateurs!*

(...)

*Liberté! Brigandage! opprobe! ignominie!*

*J'irai. Non je demeure là.*

*Ma carrière est finie.*

*Qui me recommencera!*

Après Thermidor an II, cette dénonciation de la violence politique est devenue un thème récurrent dans les journaux de Bonneville: son schéma politique semble désormais s'organiser autour de ce rejet de toute violence civile, étant entendu que la guerre extérieure restait en dehors de cette réaction viscéral. La dénonciation de la Terreur occupe dès lors une place centrale dans la pensée de Nicolas de Bonneville:

*Que de crimes commis,  
Que de mâles vertus ont étonné la France !  
J'ai vu sous le feu des tyrans  
Tomber la paisible innocence.  
J'ai vu le peuple honorer des brigands,  
Auprès de celui de Rousseau  
de Marat j'ai vu le tombeau  
Quoi, près d'un écrivain que tout le monde honore  
Français vous osiez mettre un monstre qu'on abhorre  
Quels cruels souvenirs: Ah ! en ces jours affreux  
Dont le récit d'effroi glacera nos neveux  
Dans ces jours de douleurs, présents à ma mémoire  
Je le répète, ami, j'ai vu toute l'Histoire.  
Il est temps de dormir dans la nuit des tombeaux  
C'est là, de mon pays qu'oublie les bourreaux  
Je trouverai le calme....  
Quand le bourreau levait d'une main triomphante  
Et mettait à vos yeux un tête sanglante,  
Quand partout la Terreur dressait des échafauds;  
(...)  
Vous laissiez Condorcet périr dans les cachots.  
Ils pouvaient assouvir librement leur vengeance,  
Vil peuple de muets vous gardiez le silence !  
Pillage, assassinat, complots audacieux,  
tout était bien alors  
(...)*

## AU DE LA DE L'APPEL À LA MÉMOIRE: UN CONSTAT D'ÉCHEC ET D'IMPUISSANCE?

Militant actif et résolu aux débuts de la Révolution, intervenant personnellement dans la formation de la garde nationale parisienne à la veille du 14 juillet 1789, "missionnaire patriote" avant la lettre à Rouen, homme de presse et jacobin, Bonneville n'a certes pas été un révolutionnaire de salon de 1789 à 1792. Il n'en fut plus de même après la coupure de 1793, dont le souvenir ne cessa jamais de hanter son esprit, pour devenir un thème quasi obsessionnel dans ses écrits post-thermidoriens.

Il serait excessif de voir en Bonneville après Thermidor un homme abattu et irrémédiablement pessimiste quant à l'avenir des idéaux qu'il avait professé au Cercle Social et dans ses journaux et nous verrons que sa foi dans le progrès et la perfectibilité de l'ordre social et de l'esprit humain a su à plusieurs reprises se manifester sans ambage. Néanmoins la trace de la défaite du printemps de 1793 est restée vive et a ancré en lui un sentiment d'échec irrémédiable et d'impuissance politique que ne

chechent pas à dissimuler ses écrits de la dernière période de la Révolution. Ainsi, à titre d'exemple particulièrement explicite, ce passage du n° LXXXV du vieux *Tribun du Peuple* où Bonneville revint longuement sur sa fonction tribunicienne depuis 1789, amplifiant avec outrance son rôle dans les événements qui amenèrent la chute de Louis XVI et l'avènement de la République, pour mieux, aussitôt après, souligner l'impuissance présente de son verbe et le renvoi aux générations suivantes de l'achèvement du "programme" de régénération qui avait été sa raison d'être en politique depuis la fondation du Cercle Social:

*... Tribun des Nations, leur espoir, leur soutien,  
nul n'a frappé les rois de coups plus redoutables;  
leurs enfants paliront à mes cris lamentables.  
J'ai réveillé la terre autant que j'ai pu;  
Quand vos sages disaient: Que veut-il? J'ai rompu  
L'orgueil du fanatisme et de la tyrannie,  
leurs honneurs ne m'ont point chargé d'ignominie.  
Mon triomphe est certain. Quelque Tribun futur  
Saura faire marcher, d'un pas rapide et sûr,  
au succès d'une grande entreprise  
les sages et les sots qui ne l'ont point comprise.  
Le siècle qui va naître, un siècle plus beau,  
va bientôt de sa gloire éclairer mon tombeau,  
les Francs victorieux rentrent au Capitole;  
sur le trône des rois j'ai lancé la Parole,  
et mes regards ont su s'aliéner à la fois,  
l'un par l'autre entraînés, les trônes de vingt rois.*

Ce long texte, véritable renoncement à l'action immédiate et testament politique, se terminait par cette formule: "Ancêtres et Postérité!" renvoyant la génération de l'après thermidor à ses racines mythiques (chez les Francs chers à Bonneville) et à un avenir qui saura enfin comprendre le message du tribun de 1789; le présent, quant à lui, ne semblait plus beaucoup compter pour Bonneville à cette date. Le retour sur la scène politique, après les proscriptions, avait été difficile et le renoncement au combat était une tentation permanente:

Je l'avouerai avec candeur, j'ai longtemps balancé à reprendre la plume, à reprendre ce nom de Tribun qui m'avait été si cher, dont on avait accueilli les premiers essais avec tant d'amour, *con il santo amore della patria*, dans les premiers beaux jours de la plus belle des années, où tous les coeurs, ouverts à l'espérance, étaient si aimants, si nobles, si affectueux. (*Le Vieux Tribun*, n° II, p. 9).

Ce désenchantement, si clairement exprimé en ces lignes, venait de la confusion chez bon nombre de contemporains entre les "patriotes de 89" et ceux de 93, ce que Bonneville ne pouvait concevoir sans un profond désarroi:

J'étais assis sur des décombres, épouvanté du carnage et des ruines dont je me voyais entouré. D'où viennent donc ces ravages, m'écriais-je? Est-ce un incendie? Est-ce la guerre? Sont-ce des tigres échappés à leurs chaînes? Non, citoyens, c'est pis encore, c'est un représentant qui est passé par là: il ne nous manque plus qu'un patriote de 89 ....

Voyez-vous les barbares, avec quelles perfidies ils ne désignent plus les assassins que sous le nom de patriote de 89 ... les électeurs de 89 et le patriotes de ce temps-là en sont-ils moins couverts de gloire indestructible? ...Oui, je suis un patriote, et un patriote de 89 est toujours le même en 95 ... (le *Vieux Tribun*, n° II, p. 12).

Assumer l'héritage de 1789 était donc un devoir pour Bonneville, mais la fracture dans l'itinéraire politique de sa génération lui semblait irréparable et le retour du milieu politique post-thermidorien ne lui paraissait pas aisé, ni sans risque de compromission.

## L'ASPIRATION À L'ORDRE: PROPRIÉTÉ OU EGALITÉ?

S'en tenir à la vision d'un Nicolas de Bonneville, sous le Directoire, uniquement investi par son attachement à la mémoire de la Gironde vaincue et définitivement pessimiste quant aux possibilités d'agir sur les événements serait trop réducteur et ne montrerait qu'une facette d'un personnage complexe et multiple. Parallèlement à ses long plaidoyers pro-girondins et à ses accès de défaitisme, les derniers journaux de Bonneville laissaient entrevoir un homme qui avait conservé une doctrine politique et sociale fidèle à ce qui avait fait la radicalité de son engagement de 1789. Il ne se rallia pas au conservatorisme dominant, tout en aspirant lui-même à un ordre stable mais fondé sur une justice sociale relative. Ce serait certes une erreur que de lire dans ses écrits une quelconque approbation des doctrines égalitaires de Babeuf, du reste vigoureusement dénoncées. Mais faire de Bonneville l'adepte d'un libéralisme absolu serait tout aussi éloigné de la complexité de sa doctrine. Plusieurs passages nous montrent un auteur attaché à ce qui avait fait la spécificité du Cercle Social en 1791 et 1792: un rejet des inégalités excessives et une condamnation de l'opulence insolente, allant jusqu'à la limite, volontairement floue, de la remise en cause de la légitimité de la transmission héréditaire des propriétés, comme cet exemple l'illustre:

Ce qui est vrai, est de tous les climats; il est vrai, et il est de tous les climats que l'hérédité du trône rompt l'égalité sociale: plus d'élections où il y a hérédité. Chose bien bizarre, il n'est personne en France qui puisse nier aujourd'hui cette vérité: mais quand on procède en conséquence de cette vérité à repousser toute espèce d'héritage, on crie à l'absurde: on trouve des orateurs complaisants qui appuient de pareils brigandages et qui se réclament contre les brigandages... (le *Vieux Tribun*, n° XCII, p. 428)

Le même numéro reprenait le projet de Clavière de créer un impôt unique et progressif sur la généralité des successions, ce qui aurait pour conséquence une remise en cause indirecte du principe de la transmission héréditaire des patrimoines.

Mais cette vision égalitaire de la société ne débouchait nullement sur un appel à la révolte des opprimés; le rejet de toute nouvelle violence révolutionnaire restait le fil conducteur de la pensée de Bonneville; le cheminement vers une moindre inégalité sera le résultat de longues et patientes réformes et principalement de la diffusion des connaissances dans les classes pauvres:

L'ignorance vient de la pauvreté et celle-ci du partage trop inégal des richesses. Voilà une solution du problème. Faites que chacun ait le nécessaire, que personne ne soit sans un moyen de vivre en travaillant, qu'il n'y ait ni fortunes colossales ni mendiants. Ne souffrez point ces

gens sans aveu dans les grandes villes et pourvoyez à la subsistance des invalides à la campagne. Au lieu de n'avoir en vue que le bonheur des gros propriétaires, de défendre continuellement les possessions du riche songez aux hommes en leurs qualités d'hommes, occupez-vous surtout de l'enfance et de l'éducation primitive; songez, ô vous qui gouvernez vos semblables, que l'intervalle entre la richesse et la misère est un infini petit du dernier ordre (le *Vieux Tribun*, n° XLIII, p. 209).

L'ordre que Bonneville appelait de ses vœux n'était donc pas celui défini par Boissy d'Anglas en Messidor an III, véritable apologie de la richesse individuelle; ce n'était pas davantage l'ordre égalitaire de l'an II. C'était un retour à l'idéal d'un libéralisme modéré, pondéré dans ses conséquences par de "sages lois".

## L'ORDRE MORAL: RELIGION CIVIQUE ET CENSURE PUBLIQUE

Le rejet du régime de l'an II et l'incessant appel à la mémoire de la Gironde faisait de Bonneville un partisan des plus réservés du régime constitutionnel de l'an III. Face à la montée en puissance du royalisme, d'abord brisé par Vendémiaire, puis à nouveau par le 18 fructidor, deux coups de force hautement approuvés dans le *Bien Informé*, Bonneville ne fut pas un ardent adversaire de l'édifice savant qui devait consolider la République; son mot d'ordre fut toujours le même: soutenir cette république contre ses ennemis mortels, mais tout faire pour l'améliorer, en particulier en élargissant les droits civiques des citoyens injustement écartés de toute fonction politique par le suffrage censitaire:

Non, Non, républicains, vous n'êtes point abandonnés de tous les êtres sensibles! Tandis que mille plumes vénales cherchent à enfler le cœur des tyrans par les tableaux les plus pompeux de leur puissance ... (le *Vieux Tribun*, n° XXXVI, p. 116).

Quant aux imperfections criantes du régime directorial, il faut en espérer une progressive amélioration, grâce aux mécanismes de révision prévus par l'Acte constitutionnel lui-même:

Vous n'êtes point heureux, dites - vous, et le nouvel acte constitutionnel ne vous convient guère mieux que l'ancien despotisme; je le crois! Est-ce au milieu des sévères douleurs de l'enfantement qu'on peut sentir le bonheur d'être mère? ... Le gouvernement nouveau cependant a un principe de perfectionnement qui doit nous offrir les plus grandes espérances, si nous savons en profiter: on nous a donné un peu de liberté civile et point encore de liberté politique; mais nous avons les moyens organisateurs et faciles de nous assurer l'un et l'autre, sans secousse et sans commotion. Un des plus grands vices de notre moderne gouvernement, c'est le manque absolu de véritables institutions nationales... (le *Vieux Tribun*, n° LXXXVII, p. 269).

Les institutions sociales et nationales que Bonneville préconisait, pour achever le triomphe d'un ordre conforme aux idéaux de 89 étaient de deux sortes: une religion civique et une organisation de la censure publique sur les actes des pouvoirs constitués.

En préconisant une religion civique, Bonneville reprenait un des thèmes clés de la doctrine développée par le Cercle Social au début de la Révolution; Fauchet avait publié, dès 1789, son ouvrage sur la Religion Nationale, et lui-même avait publié *l'Esprit des religions* en 1792. En l'an IV, le même Bonneville reprenait le schéma exposé dans les textes antérieurs:

Séparer la religion du gouvernement, c'est détacher la tête et la racine de l'arbre de la liberté politique et civile. C'est vouloir gouverner un corps dont les membres sont épars; c'est un instrument brisé, dont toutes les cordes arrachées, peuvent offrir séparément un son vague, mais plus d'ensemble, plus d'harmonie, plus d'âme. (le *Vieux Tribun*, n° LXIII, p. 236)

Dans sa quête de l'harmonie sociale, la religion civique devenait le lien nécessaire entre des citoyens, que l'égoïsme séparait et que la logique individuelle opposait:

Religion, harmonie, justice, unité, fraternité, lien social, toujours le même, antérieur et postérieur à toutes les crises de la nature et du corps politique, piège initial, élémentaire et indestructible, tous ces mots sont des choses, sont synonymes; et sans tout cela, point de gouvernement, point de volonté générale, point de liberté stable et de bonheur à espérer ici bas! La religion, qui a la sanction du gouvernement, n'est donc réellement que la théorie, vision, évidence ou découverte des lois de la nature, mise en pratique. De là, nécessité d'un culte de la loi; de là, nécessité d'avoir toujours des gardiens de la loi. (*idem*, p. 237)

Ces "gardiens de la loi" appelés par Bonneville pour être les garants du bien social et de la stabilité politique, ne pouvaient être, à ses yeux, personne d'autre que les écrivains patriotes, réunis dans la République des lettres; ce sont eux qui vont exercer la censure publique préconisée par Bonneville pour maintenir les bonnes moeurs et la liberté politique, sous le contrôle permanent du peuple, éclairé par une presse indépendante. Les hommes de lettres du siècle des Lumières ont abattu le despotisme clérical et monarchique; il revient à leur successeurs de consolider le régime de liberté édifié par la Révolution: "S'il est beau de concevoir avec courage, de préparer avec prudence, et d'exécuter avec intrépidité un grand dessein qui renverse un tyran atroce, il est plus utile, évidemment, d'empêcher la tyrannie de naître et de s'enraciner dans le coeur d'un citoyen ou dans le sein du gouvernement!

"On aura trouvé la solution de ce nouveau problème social, quand vous aurez organisé dans toutes ses parties un véritable censurat, paternel, civique, patriarcal!" Pour éviter les débordements populaires et les assauts de la démagogie il est nécessaire que

les forces de la raison placent de toutes parts des guides, des flambeaux et des barrières, pour s'opposer aux débordements de toutes les passions d'un grand peuple irrité, qui s'est armé de ses fers. Que malheurs, dont nous avons eu à gémir, qu'un censurat national eut prévenus! Que de nouveaux malheurs qui nous menacent et que je n'ose entrevoir, un censurat national préviendrait encore ... (le *Vieux Tribun*, n° VIII, p. 26 - 27)

Ce "censurat" ne saurait être une nouvelle juridiction d'exception, un nouveau tribunal révolutionnaire; il devra être exercé par ceux qui ont une influence morale sur la Nation, à savoir les écrivains: "Le regard de l'écrivain commence où le regard national ne peut rien voir, et ne doit rien voir encore. C'est là une magistrature, une magistrature nouvelle, que les anciennes ne pouvaient connaître ..." (*idem*, p.25). Cette censure, telle que proposée par Bonneville, a déjà été préconisée par Mably, Rousseau et surtout Montesquieu, érigeant les écrivains en gardiens des moeurs et des lois.

Renouant avec l'idéal de la République des lettres conçue comme l'agent actif par excellence de la propagation des Lumières et garante de la liberté publique, Bonneville voyait, en l'an IV et en l'an V, dans cette République des lettres un puissant facteur de

stabilité et d'ordre, après la Terreur de 1793 et 1794, interprétée par lui et ses proches comme l'inévitable résultat du triomphe des ténèbres de l'ignorance auprès d'un peuple que ses guides intellectuels n'avait pas su préparer à la liberté.

## LE COSMOPOLISME EN ACTE: LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE COMME MODELE D'UN ORDRE OU RÈGNE LE DROIT ET LA JUSTICE?

L'ordre auquel Bonneville aspirait de tous ses vœux n'était nullement un ordre immuable, enserré dans un cadre national étroit; bien au contraire, il faisait l'apologie sans réserve de la politique de Brissot, qui avait permis à la France révolutionnaire de conquérir ses "frontières naturelles", retrouvées grâce aux victoires de l'an II et du Directoire:

C'est à la guerre offensive que nous avons dû nos conquêtes, nos brillantes victoires; c'est par elle que nous avons forcé l'Europe à trembler: trois mois plus tard, il n'était plus temps. Vainqueurs de Gemmapes, de Fleurus, guerriers qui avez arboré sur la cime du Mont Blanc l'oriflamme tricolore, c'est à vous qu'en appelle ... le Belge affranchi, le Batave rendu à la liberté, l'Allobroge devenu français, le chemin de l'Italie ouvert à nos intrépides soldats; voilà le fruit de la guerre offensive ... (le *Vieux Tribun*, n° XCII, p. 439 - 440)

L'ordre international nouveau devait donc être la transcription du fait majeur constitué par l'avènement des principes de 1789, qu'aucune frontière ne pourrait contenir durablement, Paris devenant alors la capitale universelle du genre humain. S'adressant à la nouvelle Assemblée française, Bonneville lui lançait ce message:

Quel puissance! le centre de tous les centres! Quel force d'attraction et de répulsion! Vous avez une tribune si vaste, si auguste, qu'elle puet devenir, tout à l'heure, la tribune du genre humain. Si vous faites entendre la parole d'un homme libre, la parole du peuple franc, tous le roi et tous les puissants de la terre ne sont plus dans l'univers que des flambeaux éteints, et vous êtes à l'instant même les représentants de tous les hommes éclairés des quatre coins du monde (le *Vieux Tribun*, n° LXXIII, p.225)

Après une telle proclamation, faut-il voir de Nicolas de Bonneville un apôtre de la République universelle, déjà prônée par Cloots en 1792 et rejetée alors par Brissot qui lui opposa la doctrine des "république soeurs"? Le cosmopolitisme de Bonneville est indéniable et l'ordre européen qu'il envisageait faisait fi des frontières et des appartenances nationales; ne faisait-il pas dire à son personnage fictif, Frondeabus, à qui son origine étrangère était reprochée:

Est-il des étrangers chez un peuple qui veut être sage! qui veut être libre! Ma famille à moi, c'est le genre humain; l'Univers! voilà ma patrie! (le *Vieux Tribun*, n° LXXXV, p. 375)

Pourtant l'universalité affirmée du genre humain et le refus des frontières qui en découlait logiquement, n'entraînaient pas unilatéralement Bonneville vers ce vaste empire universel:

Anacharsis Cloots et mille autres étrangers ou vendus à l'étranger, faisaient semblant de s'agenouiller devant la division départementale, et de départements en départements, ils faisaient de la Chine un département de la République française.

Derrière cette ironie, Bonneville affirmait un autre projet, plus conforme au schéma des républiques soeurs: la Grande Nation doit porter secours aux peuples, ou aux minorités, opprimés. Ainsi, l'Italie, sous la plume de Bonneville, volait - elle au devant de Bonaparte pour lui crier:

République libre, viens nous défendre; secours nous. Vois les plaies sans nombre que des infortunés, qui périssent de misère et de superstition, te montrent à découvert (idem, n° LXVI, p.248)

Envers les minorités opprimées, Bonneville adressait le même message: le peuple des Francs sera votre défenseur, adopter les principes de la révolution des Droits de l'Homme et la République vous rendra invincibles ...

Les Juifs d'Autriche, traités en étrangers par leur propre souverain et suspectés de sympathies pour la France révolutionnaire, étaient ainsi présentés par Bonneville dans un article du *Bien Informé*, (n° 28 du 9 vendémiaire an IV, 30 sept. 1796 p.2):

Des gens qui voient dans la Bible le tableau de tout ce qui est arrivé et de tout ce qui arrivera se disent convaincus que les Français sont l'instrument de l'Éternel: que les rois, princes et potentats doivent être châtiés par eux, pour avoir négligé sa loi; les prêtres seront plus sévèrement frappés parce qu'ils sont plus coupables, car ils ont altérés le culte et effacés les règles de la morale ... Il s'opérera une fusion, un alliage parfait des deux peuples Juifs et Français. Les princes de la terre remettront leurs sceptres et leurs couronnes à l'Éternel, ou seront confondus. Bonaparte est un messie qui fait triompher par la glaive et par la loi le peuple choisi par Dieu.

Ce texte, étonnant à bien des égards, ne renouait-il pas avec le discours messianique tant de fois tenu par le co-fondateur du Cercle Social depuis ses premiers écrits de 1789?

Un raisonnement analogue était consacré aux Indiens des États-Unis refusaient de se plier aux lois des blancs, aux confins de la jeune république nord américaine:

On apprend de Pittsburg, que les Kaskaskias, peuplade établie au nord-ouest des États Unis, et qui se gouvernaient depuis quelques temps suivant ses propres lois, ont arboré, au mois de septembre dernier, les couleurs de la République française ... Des détails ultérieurs annoncent (qu'ils) ont adopté la dénomination de sans - coulottes et se rassemblent sous le drapeau tricolore. Ils ont déclaré qu'ils ne veulent reconnaître lois que celles de la République française ... On apprend aussi qu'une grande partie de la contrée des Natches est en insurrection générale et vient d'arborer les couleurs françaises. (Le *Bien Informé*, n° 123, 14 novembre an IV, 3 janvier 1797, p.1)

Le cosmopolitisme de Bonneville s'ouvrait ainsi vers de vastes horizons et prenait très facilement le relais des grandioses projets de Brissot en 1792, qui préparait l'insurrection de l'Amérique espagnole, sous l'égide de Miranda.

Ainsi, Bonneville présente-t-il durant la dernière période de son activité publique intense, de 1795 à 1800, un visage d'une complexité difficile à saisir d'un seul regard. Le trait dominant demeurant, semble-t-il, la fidélité à l'héritage de la période girondine, qui fut aussi celle de l'apogée de son rôle politique et éditorial. Son renoncement irrémédiable, nous l'avons vu, à agir par lui-même sur le cours des choses ne l'a pas

fait renoncer à ses vastes tours d'horizon planétaires. Cette période post-thermidorienne a été marqué chez Bonneville par un relatif désintérêt pour les combats nationaux, au profit de la vaste scène européenne, voir mondiale.

Entre le repli, nettement perceptibles en maintes occasions, sur un "culte" de la mémoire Girondins, vus comme les grands fondateurs de la République, et le combat pour asseoir un ordre conforme à ses idéaux, Nicolas de Bonneville, après Thermidor, semble ne jamais avoir véritablement choisi. Cette incapacité à reprendre l'initiative à grande échelle n'était - elle pas le constat amer que le temps des utopies était révolu et que le cours nouveau pris par la Révolution ne laissait plus de place pour un homme aussi radicalement non conformiste que pouvait l'être Nicolas de Bonneville, désormais survivant quelque peu anachronique d'un temps où quelques individus comme lui avaient pouvoir changer et l'homme et la société.